

Commune de Sainte-Reine Département de Savoie		DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-15	
Nombre de Conseillers		L'an deux mille vingt-six le 20 mars	
En exercice : 11		Le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Reine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur FERRARI Philippe, Maire.	
Présents : 11		Date de convocation du Conseil Municipal : le 16 mars 2026	
Votants : 11		Présents : Mesdames, Messieurs,	
Votes pour : 11		FERRARI Philippe, MICHEL Véronique, PERRIER Mathieu, VIBERT Annie, SAMSON Aurélie, PERIER Marine, POUSSARD Christophe, MALAVASSI Fabien, GONTHIER Philippe, JUAREZ Mélissa, GUILLEMAIN Nicolas	
Votes contre : 0			
Abstention : 0			
Préfecture		Absents excusés :	
		Secrétaire de séance : SAMSON Aurélie	
		Envoyé en préfecture le 24/03/2026 Reçu en préfecture le 24/03/2026 Publié le ID : 073-217302777-20260320-202615-DE	

Objet : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2122-2,
 Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger,
 Considérant cependant que ce nombre ne peut excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal,
 Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 3 adjoints,

Après délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- D'approuver la création de 3 postes d'adjoints au maire.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Sainte-Reine, le 20 mars 2026

La secrétaire

Aurélie SAMSON

Le Maire

Philippe FERRARI

